

Renouvellement partiel des membres de la Cour des comptes - candidat SK

2023/0804(NLE) - 26/06/2023 - Document de base législatif

OBJECTIF : renouvellement partiel de la Cour des comptes (2022) - nomination du candidat slovaque.

En vertu de l'article 286, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, le Conseil nomme les membres de la Cour des comptes européenne, statuant à la majorité qualifiée sur proposition des États membres respectifs, après consultation du Parlement européen.

Le Parlement européen est consulté sur la proposition du Conseil de nommer Katarína KASZASOVÁ membre slovaque de la Cour des comptes européenne.

La candidate est directrice générale de l'autorité de supervision de la profession de l'audit (*Úrad pre dohad nad výkonom auditu*), en Slovaquie, depuis 2020. Auparavant, elle a assumé des missions professionnelles au sein de la Banque européenne d'investissement (BEI) au Luxembourg.